



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



22046200



Tribunal de l'entreprise de Liège
Division Verviers

04 AVR. 2022

Greffier

Le greffier

N° d'entreprise : **0449 973 003**

Nom

(en entier) : **REMONDIS W.C. Déchets 2000**

(en abrégé) :

Forme légale : **société anonyme**

Adresse complète du siège : **Route de l'Eau Rouge 3 à 4970 STAVELOT**

Objet de l'acte : Démission - Nomination

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 08 mars 2022 :

"...

Délibérations :

1. L'actionnaire unique prend connaissance de la démission de Monsieur Benoît ALBERT en qualité d'administrateur et délégué à la gestion journalière de la société, et ceci à partir du 31 décembre 2021, lettre qui restera annexée au présent procès-verbal.

L'administrateur (délégué) démissionnaire précité est remercié pour sa contribution au développement de la société.

A l'unanimité, l'assemblée accepte la démission de l'administrateur susmentionné de son mandat d'administrateur et de délégué à la gestion journalière, avec effet à compter de ce 31 décembre 2021 et lui donne, par vote spécial et individuel, décharge provisoire pour l'accomplissement de ses fonctions et l'exercice de son mandat jusqu'à cette date.

Une décision relative à la décharge définitive sera prise à l'occasion de l'assemblée générale ordinaire qui décidera de l'approbation des comptes annuels sur l'année comptable se terminant le 31 décembre 2021.

2. A l'unanimité, l'assemblée nomme en qualité d'administrateur de la société à compter du 1^{er} janvier 2022 :

- Monsieur Christophe GARCIA, NN 69.01.12-159.64, né à Liège le 12 janvier 1969, domicilié à B-6997 Fanzel (Erezée), Rue Vazée 1A, qui accepte.

Ce mandat a une durée de 6 ans et sera gratuit sauf décision ultérieure de l'assemblée générale.

Pour autant que de besoin, il est rappelé qu'en vertu de l'article 10 des statuts, la société est également valablement représentée à l'égard des tiers et en justice, en tant que demandeur ou défendeur, par deux administrateurs agissant conjointement, sauf si l'assemblée générale leur a donné le pouvoir d'agir séparément.

3. A l'unanimité, l'assemblée générale confère tous pouvoirs à chacun des administrateurs et à Madame Anne SCIASCIA expert-comptable, représentant la SComm Anne SCIASCIA, administrateur délégué de la SA TRIGONE CONSEIL ayant ses bureaux Voie de l'Air Pur 17/19 à 4052 BEAUFAYS, chacun agissant seul avec faculté de substitution, en qualité de mandataire aux fins d'exécuter les résolutions qui précèdent, et notamment procéder aux éventuelles publications aux Annexes du Moniteur belge et effectuer toute modification des données de la société auprès de la Banque Carrefour des Entreprises et des guichets d'entreprises.

"...

TRIGONE CONSEIL SA

représentée par la SComm Anne SCIASCIA

Elle-même représentée par Anne SCIASCIA

Mandataire

p

déposée en même temps : copie certifiée conforme du pv du 08.03.2022

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad -- 11/04/2022 -- Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).